

Sujet : [! SPAM] [INTERNET] avis d'enquête publique Catella Romorantin et Villefranche-sur-Cher

Date : Mon, 19 Jun 2023 13:07:22 +0200

De : Arthur Liborio

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous ma contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella, sis à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

En préambule et pour couper court vers le vif du sujet, je m'oppose ouvertement à ce projet. En tant que riverain potentiel de la plateforme logistique, je me sens on ne peut plus concerné et c'est dans une démarche raisonnée que je vous fait part de mes réflexions, que je diviserai en trois points :

Tout d'abord, et c'est une évidence, la question de la nuisance. Qu'il s'agisse de la construction de la plateforme ou de son fonctionnement direct, ou encore du fourmillement de camions qui déferleront en masse, avec son lot de bruits et de pollutions, cela ruinera considérablement notre confort de vie, déjà largement impacté par la présence de l'autoroute et de son péage à quelques centaines de mètres de notre habitation. Nous avons déjà subi la construction de plusieurs commerce et hangars professionnels, une nouvelle nuisance serait catastrophique. Nous avons choisi des endroits reculés pour vivre dignement, dans la tranquillité et la quiétude que cela induit. Nous ne pouvons sacrifier cela.

J'ajouterais de façon subsidiaire que cela ferait perdre de la valeur à nos maisons, qui souffrent déjà de valeurs basses dues à l'attractivité faible de la zone.

Ensuite, vient la question de l'écologie. Si j'ai déjà évoqué la question de la pollution, il est nécessaire d'aborder celui du bétonnage d'espace sauvage, jusqu'ici en partie préservé. Entre les domaines privés, les

zone d'activité commerciales, etc. les zones vertes ont déjà drastiquement été réduites en une dizaine d'années seulement, et cela est déplorable. Sacrifier des terrains vierges au profit d'une entreprise européenne, pourquoi?

Pourquoi ce projet existe-t-il? Quelle logique entretient la municipalité? Deux questions qui demeurent sans réponses ou dont les réponses ne sont pas satisfaisantes. Si il s'agissait d'un tremplin majeur d'emploi dont la ville a tant besoin, une discussion aurait du sens. Mais au vu des éléments qui nous ont été donné, il ne s'agirait que de quelques emplois précaires, le reste du bon fonctionnement de la plateforme étant a priori délégué à la robotique. De plus, il s'agit d'une plateforme visant à réduire de deux heures seulement les temps de livraison. Cela me parait cher payé pour le confort de personnes qui ne vivent même pas dans la commune.

On est en droit de se poser la question du bien fondé de ce projet qui semble bien futile. D'aucun me rétorquerait : pourquoi ne pas le faire, dans ce cas? Car il y a mille autres manière de profiter de ces zones d'activité qui aurait plus de sens pour la ville, et qui impacterait largement moins la vie des riverains.

En résumé : Ce projet semble inutile et problématique à de nombreux niveaux. Nous avons des terrains de zones d'activité commerciales viables, pouvant accueillir des entreprises créatrices d'emploi, françaises, valorisant le savoir faire local, développant l'attractivité de la région, et la municipalité décidé d'accepter des contrats avec des entreprises européennes, polluantes et nuisibles. Il est nécessaire que ce projet soit avorté, pour le bien de tous.

Nous pouvons mieux valoriser ces terrains d'activité, les inclure dans une logique locale, et c'est cela qu'il faut viser, pas aider un citoyen à recevoir son colis commandé sur internet deux heures à l'avance. La municipalité en a le pouvoir, et le devoir.

Merci d'avoir prêté attention à mon texte qui est, certes long, mais nécessaire.

Bien cordialement,

Arthur Liborio

